

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	12^{ème}
Nom de site	VIVALDI	Numéro	7510058419
Adresse du site	163, avenue Daumesnil	Hauteur	R+10 (35m)
Bailleur de l'immeuble	Social ICF la Sablière	Destination	habitations
Type d'installation	Nouveau site 2G/3G/4G/5G et partage de la fréquence de 2100Mhz (4G/5G)		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts ; Free présent		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	19/06/2023
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	22/06/2023
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	19/07/2023

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit d'installer une nouvelle antenne-relais sur le secteur pour permettre de disposer d'un réseau de qualité sur une zone jusqu'alors mal couverte et/ou permettre de continuer à téléphoner ou naviguer sur internet tout en évitant la saturation des réseaux, conformément à nos obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ajout de 3 antennes pour la fréquence 3500 MHz (5G) et ajout de 3 antennes 2G/3G/4G (fréquences, 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz), avec partage de la fréquence 2100MHz en 4G/5G orientées vers les azimuts 70°, 250° et 340°.		
Distance des ouvrants	Néant	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	2G/3G/4G/5G (2100): 70° <5V/m - 250° <5V/m - 340° <4V/m 5G (3500) : 70° <5V/m - 250° <5V/m - 340° <5V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	2G/3G/4G/5G : 36.38m pour les antennes à faisceaux fixes 5G: 37.42m pour les antennes à faisceaux orientables		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet consiste à déployer 3 antennes à faisceaux fixes pour la 3G/4G/5G NR2100 et 3 antennes à faisceaux orientables pour la 5G NR3500.
Zone technique	Les modules techniques, de taille réduite et de couleur gris seront placés en toiture, invisibles depuis la rue.

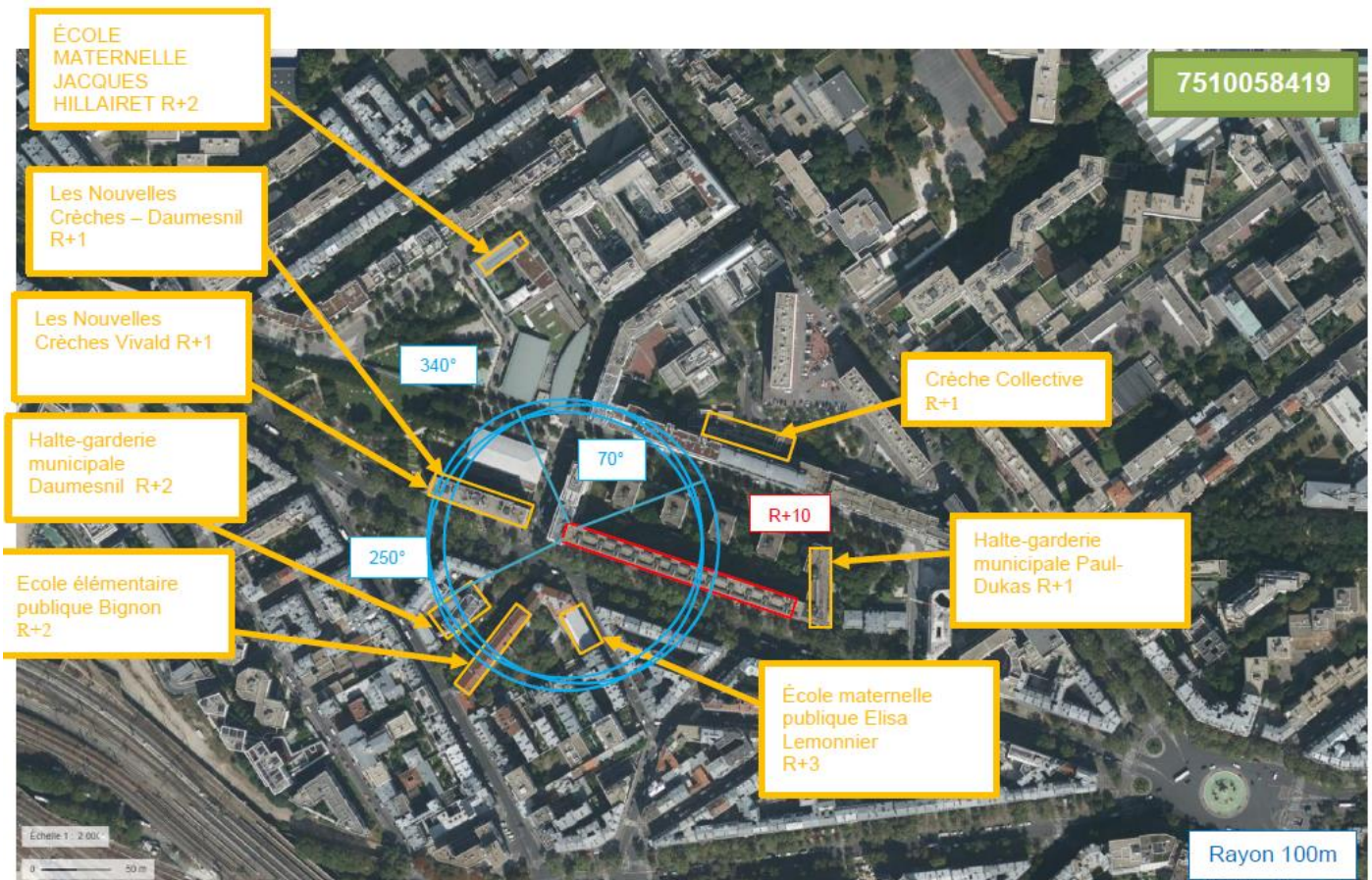
Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

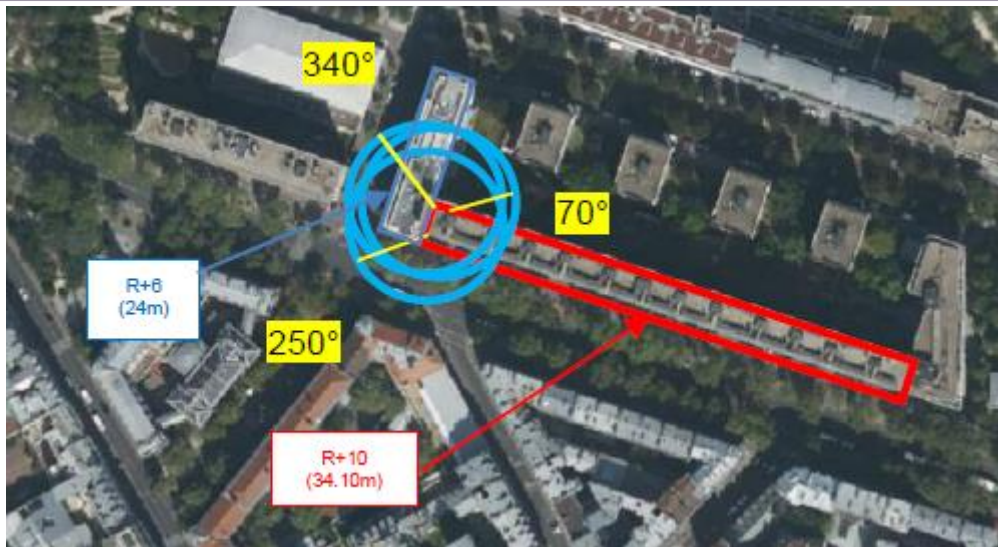
Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable
	<input type="checkbox"/>
	Défavorable
	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas
	<input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Ecole élémentaire publique Bignon	4 Rue Bignon, 75012 Paris, France	14m	NON	55.38	1.27
Ecole maternelle publique Elisa Lemonnier	15 Rue Elisa Lemonnier, 75012 Paris, France	10m	NON	51.32	1.19
Halte-garderie municipale Daumesnil	130 Avenue Daumesnil 75012 Paris	10m	OUI	98	0.08
ÉCOLE MATERNELLE JACQUES HILLAIRET	40 RUE JACQUES HILLAIRET 75012 PARIS	10m	NON	191	2.05
Halte-garderie municipale Paul-Dukas	5 Rue Paul Dukas Angle 75012 Paris	7m	NON	168	1.79
Crèche Collective	18 Rue Georges et Mai Politzer, 75012 Paris	7m	NON	149	0.41
Les Nouvelles Crèches Vivaldi	157 Av, Daumesnil, 75012 Paris,	7m	NON	40	0.41
Les Nouvelles Crèches - Daumesnil	159 Av, Daumesnil, 75012 Paris	7m	NON	40	0.53



Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz) - Faisceau fixe

❖ Exposition par antennes à faisceau fixe

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 1 et 2 V/m

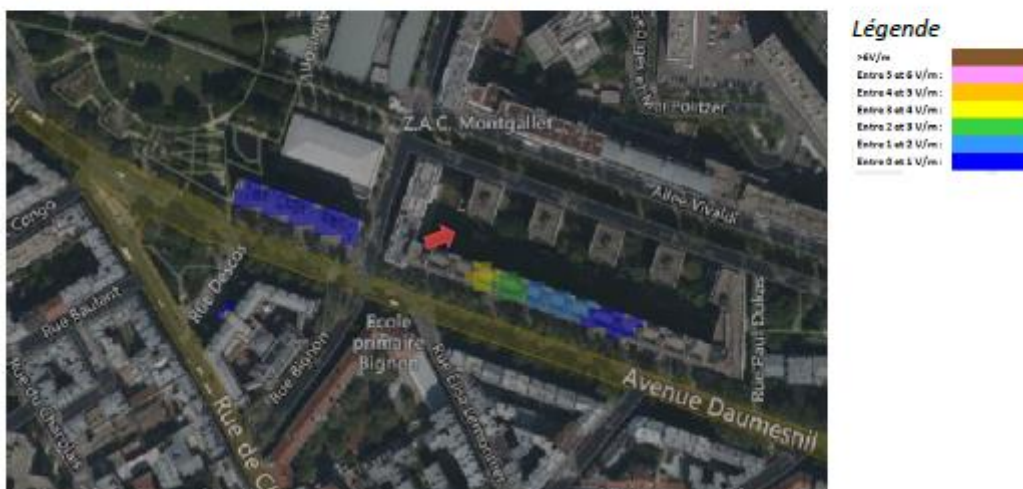
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 70°	Azimut 250°	Azimut 340°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	30.5 m	33.5 m	34.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

i. Azimut 70°: antennes fixes

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 70°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 30.5 m .



Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) - Faisceaux orientables

❖ Exposition par antennes à faisceaux orientables

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 1 et 2 V/m .

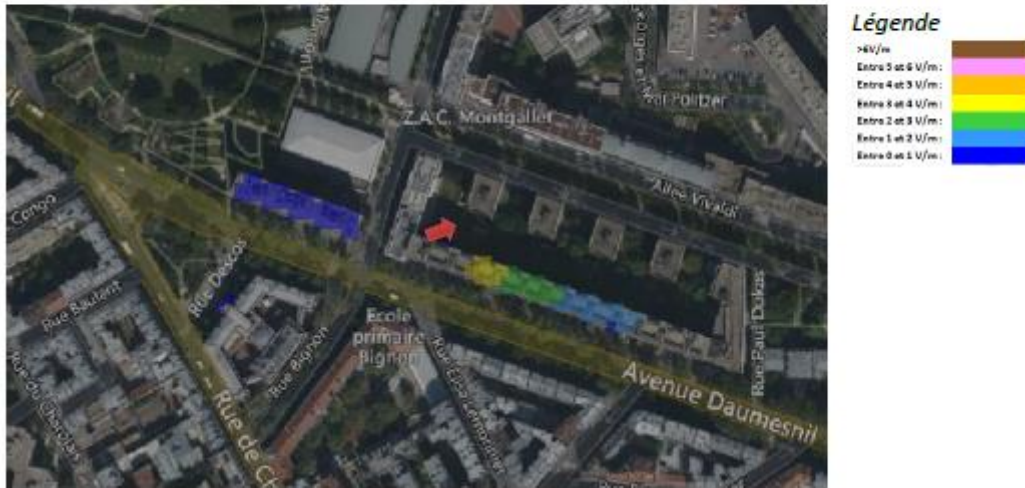
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 70°	Azimut 250°	Azimut 340°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	30.5 m	34.5 m	34.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

ii. Azimut 70°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 70°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 30.5 m .



Vue des Antennes Avant/Après

Avant travaux



Après travaux



Vue des Azimuts70°250° :340° :